Département
du Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

****

N° : 2024.5.109

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
****

Séance du 5 décembre 2024
Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

Nb de membres en exercice :
31

Nb de présents :
24

Nb d'absents :
7
- *dont suppléés :* 0
- *dont représentés :* 3

Votants :
27
- *dont « pour » :* 27
- *dont « contre » :* 0
- *dont abstention :* 0

OBJET : PISCINE DES TROIS CHATEAUX - PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE LA PHASE 2

POINT 9.1 DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1111-2, l'article L.1111-4, le 3° du III de l'article L.1111-9, l'article L.1111-10, l'article L.3211-1 relatifs aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace ;

VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace ;

VU sa délibération n°2023.3.53 du 29 juin 2023 portant projet de rénovation énergétique de la piscine et demande de subvention ;

VU sa délibération n°2023.6.114 du 7 décembre 2023 portant approbation de la convention de partenariat avec la CeA dans le cadre du contrat de territoire centre Alsace 2022-2025 portant sur la rénovation énergétique de la piscine des Trois Châteaux ;

CONSIDERANT qu'après une évaluation minutieuse de l'état actuel de la piscine, il est devenu nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation et de maintenance pour assurer son bon fonctionnement ;

CONSIDERANT que les installations techniques sont aujourd'hui en fin de vie et qu'elles assurent un fonctionnement satisfaisant mais à grand renfort de ressources en énergie primaire ;

CONSIDERANT les diagnostics effectués tout au long l'année 2022 (énergétique, structure et technique) conduisant à la nécessité impérieuse et quasi immédiate de renouvellement d'équipements majeurs pour assurer le proche avenir de cet équipement structurant ;

CONSIDERANT qu'une mission d'ingénierie en Maîtrise d'œuvre technique a ainsi été confiée à OTE ; 4 phases ont été établies, fixant prioritairement les travaux à effectuer sur le périmètre de la piscine ;

CONSIDERANT qu'une première phase urgente portant sur le remplacement complet du traitement d'air (production, gaines de distribution, réseaux de récupération d'énergie) et mise en place d'une Gestion Technique du Bâtiment s'est achevée fin avril 2024 pour un montant définitif de 1 231 062 € HT (pour un budget fixé à 1 225 000 € HT) ;

CONSIDERANT que l'objectif de cette seconde phase est d'atteindre, voire dépasser 40% d'économie sur les consommations des fluides en cumulant les deux phases 1 et 2 ;

CONSIDERANT qu'il s'avère en effet que la situation très préoccupante du coût de l'électricité (nouveau contrat au 1er janvier 2024) et du gaz (nouveau contrat au 1er mai 2024) ont fortement dégradé le déséquilibre financier de cet établissement pourtant indispensable à la population ;

REÇU EN PREFECTURE
le 13/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20241205-2024_5_109-

CONSIDERANT que malgré un retour à la normal du coût de l'électricité, au renouvellement de contrat en janvier 2025, (consécutivement à la reconsultation du marché subséquent électricité cet automne 2024), notre prix de la molécule gaz a explosé et est passé de 30.38 € HT en 2023 à 90.68 € HT en 2024 et passera à 83.58 € HT au 1er janvier 2025 (soit tout de même une multiplication par 3 du prix du gaz) ;

CONSIDERANT qu'il est donc urgent pour la pérennité de la piscine intercommunale de poursuivre la réalisation de la phase 2 après la réalisation d'une 1ère phase en 2023 et 2024, pour atteindre l'économie escomptée de 40 % sur les consommations des fluides à l'issue des travaux programmés ;

SUR PROPOSITION des Commissions Réunies en leur séance du 28 novembre 2024 ;

SUR les exposés préalables résultant de la note explicative de synthèse ;

Et

Après en avoir délibéré,

1° APPROUVE

- *la deuxième phase des travaux de rénovation énergétique de la piscine des Trois Châteaux axés principalement sur l'isolation du bâti, des actions sur les fuites d'eaux et le remplacement de la chaudière à GAZ pour un montant prévisionnel de 1 950 000€ HT selon annexe 1 ;*

2° DIT

- *que les crédits seront inscrits au Budget Primitif à venir ;*

3° SOLLICITE

- *toute subvention susceptible de bénéficier à cette opération auprès de tout organisme ou institution compétents ;*

4° AUTORISE

- *Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution des dossiers de demandes de subvention auprès des financeurs potentiels.*

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 9 décembre 2024

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

M. Umberto STAMILE

La Secrétaire de séance,

Mme Elisabeth SCHNEIDER

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 13 décembre 2024 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

REÇU EN PREFECTURE
le 13/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20241205-2024_5_109-

RENOVATION ENERGETIQUE PISCINE

TRAVAUX PREVISIONNELS - Phase 2

Màj 2/09/2024

	Travaux HT	Durée en jours ouvrés	Durée en semaines	Priorisation	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Fonctiont	M Energie	Suppression
Isolation bâti					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Isolation thermique des murs extérieurs par l'extérieur	115 900	20	4	2		115 900					
Isolation thermique en toiture terrasse et acrotères	275 400	45	9	2		275 400					
Isolation thermique de la toiture bac acier	635 800	60	12	3			635 800				
Remplacement des menuiseries extérieures	801 850	20	4	2		801 850					
Remplacement de la verrière en polycarbonate	31 115	20	4	2			31 115				
Calorifugeage des plenums béton en partie basse des murs extérieurs	39 050	10	2	2		39 050					
Campagne annuelle de repositionnement-remplacement des panneaux acoustiques déterriorés - annuel	11 650	4	1	Fonct					11 650		
Traitement d'air et ventilations					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Déplacement du local CTA, remplacement de la CTA et réfection des gaines de ventilation du hall bassin	888 800	35	7	1	1 024 201						
Diagnostic complet de la régulation existante de la ventilation du hall bassin et remplacement de la régulation (compris dans CTA)	25 500	15	3	1							25 500
Remplacement du réseau de gaine en galerie technique et locaux techniques (compris dans CTA)	160 500	60	12	Sup							160 500
Récupération de chaleur sur l'air extrait (compris dans CTA)	119 800	15	3	1							119 800
Cheminement technique en toiture pour accès aux équipements	16 300	5	1	2			16 300				
Ventilation des galeries technique pour la maintenance et l'exploitation des bassins (2 sauts de loups de créé compris CTA)	34 500	20	4	2			34 500				
Production de chaleur											
Production énergétique PAC + Chaudière gaz à condensation	1 001 800	25	5	Sup							1 001 800
Remplacement chaudière ancienne chaudière Gaz par chaudière à condensation - Clarificateur - conduit fumée - armoire de commande						270 000					
Raccordement à une production énergétique biomasse (hors chaufferie et réseau de chaleur)	37 400	20	4	3							37 400
Pompes de circulation chauffage à variation de vitesse	42 400	10	2	M Energie 2						42 400	
Calorifugeage des échangeurs à plaque	2 200	2	1	M Energie 2						2 200	
Récupération de chaleur sur les eaux grises et production de chaleur	621 000	15	3	Sup							621 000
Récupération de chaleur sur les eaux de lavage et de renouvellement des bassins	145 000	20	4	Sup							145 000
Plancher chauffant					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Désembouage et régulation terminale du plancher chauffant	15 900	5	1	M Energie 1						15 900	
Réfection du réseau de distribution Plancher Chauffant entre sous-station et collecteur plancher chauffant et calorifuge du réseau	22 700	10	2	M Energie 1						22 700	
Production de froid					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Groupe eau glacée haute performance (compris dans CTA)	176 600	20	4	2							176 600
Production d'eau chaude sanitaire (ECS)					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Production ECS avec stockage primaire	20 350	10	2	1	27 355						
Traitement d'eau - Bassins					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Réfection de l'étanchéité au niveau des goulottes de débordement	100 500	45	9	1							105 500
Remise à niveau des pompes doseuses pour le traitement de l'eau	45 750	10	2	M Energie 1						45 750	
Remplacement des filtres à sable	146 400	30	6	3			146 400				
Remplacement de la porte d'accès au bac tampon n°1	21 400	30	6	2							21 400
Strippage (oxygénation) des bacs tampons	41 050	30	6	1		41 050					
Traitement de déchloration par UV des tri-chloramines sur le circuit de recyclage de l'eau des bassins	80 400	30	6	3			80 400				
Réféction de conduites et supports déteriorées ou en mauvais état en galeries techniques	46 500	30	6	Sup							46 500
Remplacement du dauphin y compris réseaux hydrauliques et des commandes	17 500	5	1	Sup							17 500
Réfection des joints de carrelage et du carrelage fissuré des bassins - prestation annuelle	6 000	5	1	Fonct	15 720	120 000			6 000		
Remplacement des pompes de filtration	27 050	2	1	1	75 400						
Variateurs sur les pompes de filtration existantes et automatisation des contre lavage des filtres en fonction de l'encrassement	28 750	5	1	1							
Compteur, GTC (air, eau) nouveau materiel mise en place											
Remplacement des pompes "Rivière rapide"	43 900	5	1	M Energie 1						43 900	
Création d'un circuit de filtration indépendant pour le bassin de la pataugeoire et du SPA	150 550	60	12	3			150 550				
Désencombrement du vide-sanitaire et aménagement des cheminements	63 250	30	6	3				63 250			
Eclairage LED					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Eclairage LED	105 400	40	8	2							105 400
Equipement de sécurité et de secours des bassins	42 200	10	2	M energie 1						42 200	en cours
Système de détection anti-noyade bassin apprentissage, natation et ludique (Avec réfection de l'éclairage bassin)	193 800	30	6	Sup							193 800
Système de détection - plus value pour équipement de toute la piscine (y compris balnéo, pataugeoire et SPA)	99 500	25	5	Sup							99 500
Remplacement de l'éclairage des bassins	122 000	20	4	3			122 000				
Comptage énergétique (addossement à future GTC non chiffrée)					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Comptage par poste (lié à une GTC globale)	26 450	40	8	PM		26 540					
Consolidation de la structure béton armé et carrelage					Phase 1 / 2023	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Reprise Fissuration des consoles béton (Solution ponctuelle à renouveller)	6 000	5	1	Fonct					6 000		
Création de poteaux monoblocs soutenant les consoles et repris sur tous les poteaux existants avec habillage de finition (Variante pérenne)	36 000	10	2	Fonct					36 000		
Réfection des fissures plancher des extensions 2004	58 000	20	4	2			58 000				

REÇU EN PREFECTURE
le 13/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20241205-2024_5_109-

Fissurations des carrelages	7 500	8	2	Fonct					7 500		
Réfection de structures en vide sanitaire sous bassins	260 000	60	12	3							260 000
Créations d'accès externes aux vides sanitaires	30 000	15	3	3							30 000
Charpente Intérieure de la Double pyramide et poutres porteuses intérieures					**Phase 1 / 2023**	**Phase 2**	**Phase 3**	**Phase 4**			
Amélioration de l'aspect de la charpente intérieure bois	198 000	50	10	3			198 000				
Remplacement local de poutres dégradée	25 000	5	1	3		25 000					
Escalier d'accès intérieur au tobogan Consilidation	10 000	15	3	Fonct					10 000		
Escalier d'accès intérieur au tobogan démolition et Renouvellement	120 000	60	12	3			120 000				
Charpente du bâtiment principal - Double pyramide et poutres porteuses					**Phase 1 / 2023**	**Phase 2**	**Phase 3**	**Phase 4**			
Contrôle de la charpente extérieure avec dépose des habillages, inspection des poutres et mesure des déformations	33 500	20	4	2			33 500				
Remplacement et mise à neuf des poutres extérieures avec renforcement des charges portantes OPTION Phase 5	1 831 000	80	16	4							1 831 000
Remplacement de la verrière en polycarbonate par une ensemble en verre sécurise disposé sur une structure renforcée et repris par les poutres porteuses neuves.	324 000	15	3	4				324 000			
Interventions en toiture					**Phase 1 / 2023**	**Phase 2**	**Phase 3**	**Phase 4**			
Réfection des isolants de gaine et conduites en toiture terrasse avec habillage tôle et finition étanche (Toiture terrasse sud est)	13 500	4	1	Rénovation bureaux				13 500			
Réfection partielle de toiture avec recherche d'inétanchéité au droit des vélux des bureaux de l'étage	25 000	10	2	Rénovation bureaux				25 000			
Locaux CCPR sous- sol, RDC et étage					**Phase 1 / 2023**	**Phase 2**	**Phase 3**	**Phase 4**			
Vérification du fonctionnement des cassettes et correction des imperfections de régulation, programmation et évacuation condensats	14 450	10	2	Rénovation bureaux				14 450			
Nettoyage des combles sous rampant des bureaux et évacuation des objets	4 500	4	1	Rénovation bureaux				4 500			
Réfection de l'isolation intérieure sur mur extérieur des locaux du sous-sol avec gestion de l'étanchéité du voile, des ponts thermiques, panneau de parement plâtre et décoration intérieure	30 850	20	4	Rénovation bureaux				30 850			
					Phase 1 / 2023	**Phase 2**	**Phase 3**	**Phase 4**			
Global Travaux HT	***9 677 165***				1 142 676	**1 714 790**	**1 626 565**	**475 550**	***77 150***	***215 050***	***4 998 200***
Global Travaux HT retenus (Sans Honoraires)	**4 959 581**				1 142 676	**1 714 790**	**1 626 565**	**475 550**	**-**	**-**	**-**
Honoraires Ingéniérie - CT - DP - AP					89 554	**220 000**	200 000	60 000			
TOTAL HT ARRONDI AVEC HONORAIRES INGENIERIE / CT / DP / AT					**1 225 000**	**1 950 000**	1 850 000	550 550			

Coût final Phase 1 HT : 1 232 230,00 €

Ph 1 HT + Ph 2 HT 3 182 230 €

Analyse coût définitif et prévisionnel phases 1 et 2 avec aides obtenues et aides recherchées

			Ph 1	Ph 2		
Aides obtenues (phase 1 et en **gras**) et aides recherchées (phase 2 en *italiques*)	**DSIL**	**24%**	**297 770 €**	*390 000 €*	20%	Taux d'aide recherché
	CEA	**30%**	**367 500 €**	*585 000 €*	30%	Taux d'aide recherché
	REGION		0 €	*795 558 €*	25%	(Estimation 25% sur cumul phase 1 et phase 2 sur justification de 40% de réduction des consommations sur les 2 phases)
	TOTAL aides (hors FCTVA)	54%	665 270 €	*1 770 558 €*	*75%*	**Nouvelles conditions climaxion pour 2025 :** atteinte 40% de réduction, et atteinte 50% pour 2026 !
	Reste à charge HT		**566 960 €**	**179 443 €**		
			746 403 €			
		20%	**636 446 €**			correspond au montant min que doit financer la CCPR (20%) sur le total des 3 182 230 €

REÇU EN PREFECTURE
le 13/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20241205-2024_5_109-